



ASSOCIATIONS

BELOTE ET REBELOTE



L'association « As de trèfle » organise un vendredi soir sur deux, au cercle ou à la maison du peuple, une soirée belote où règne la bonne humeur.

Ces soirées sont présidées par Ludovic Albert et Magalie, son épouse, qui veillent à leur bon déroulement.

Les jeux se font en quatre parties de 12 coups, au terme desquelles, les meilleurs ou les plus chanceux sortent vainqueurs.

Chacun a son lot, du premier au dernier. Un bon moment que les beloteurs n'aiment manquer pour rien au monde.

Un vendredi sur deux c'est à Verdun en Lauragais que les beloteurs prennent du plaisir à jouer.

D'autre part, sous la houlette de Ludovic, Sandrine et Jeannette organisent deux concours annuels inter-villages qui ont lieu l'après-midi à 14 h et se jouent en quatre parties de 14 mènes.

Le premier de ces concours s'est déroulé le vendredi 19 Novembre à la salle du peuple de Saint Martin. Le prochain est programmé le vendredi 11 Mars 2022 à 14 h à la salle du peuple de Saint Martin.

A la mi-temps, un goûter de bonne qualité est apprécié des participants. En fin de concours, après comptes et totaux, les huit premières équipes partent avec un lot et les autres avec une bouteille.

C'est un moment très convivial et chaleureux où tout le monde prend beaucoup de plaisir.

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN ESPACE ASSOCIATIF (MAISON DES ASSOCIATIONS)



Surfaces utiles		
Catégorie de zone	Numéro de Zone	Superficie mesurée
1. Pièces principales		
	01	95,75
	06	126,34
	07	53,68
2. Pièce d'eau		
	02	15,74
	03	13,08
3. Equipement Technique		
	04	5,02
	05	8,80
		318,41 m²

Surface plancher : 366,37m²

Le projet a été présenté aux élus et aux associations. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 14 Décembre 2021, a approuvé l'esquisse du projet.

Cet investissement qui a reçu le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département devrait rentrer dans sa phase réalisation dans les prochains mois après lancement d'un appel d'offres, conformément à la loi.

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Le Mardi 4 Janvier 2022, le Club Loisirs et Amitié reprendra son petit Loto mensuel de 14 h à 17 h à la Maison du Peuple (masque et pass sanitaire obligatoire) puis tous les 1^{er} Mardi du mois.

Le mercredi après-midi jeux de société au Cercle de 14 h à 17 h et le jeudi même endroit même heure couture tricot, broderie, point compté, petit travaux manuels. Toutes personnes intéressées sont les bienvenues.



LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE

MAIRIE

Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72

Mail : mairie.st.martin@wanadoo.fr

www.saint-martin-lalande.com

Secrétariat ouvert au public :

le lundi, mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

le mercredi de 9 h à 12 h

le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

le vendredi de 8 h à 12 h

ECOLE

Tél. 04 68 94 83 92

Mail : st-martin5@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Tél. 04 68 94 96 12

Située sous la Mairie, place Léon Blum.
Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Castelnaudary est ouverte tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45

Celle de Saint Papouil est ouverte le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 14 h à 17 h

INVITATION

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie de présentation des vœux qui se déroulera le Samedi 8 Janvier 2022 à 18 h à la maison du peuple (sous réserve du respect des conditions sanitaires).

LOCATION LOCAL COMMERCIAL

La commune dispose d'un local commercial de 144 m² situé rue Saint Amans (en face le monument aux morts) qu'elle met en location.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie 04 68 94 97 72 ou par mail à : mairie.st.martin@wanadoo.fr

EDITO



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Elles seront l'occasion de nous rassembler et de nous retrouver en famille ou entre amis, dans la convivialité. Souhaitons que la pandémie qui a bouleversé notre quotidien durant plusieurs mois sera bientôt derrière nous et ne sera qu'un mauvais souvenir.

Le 16 Novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'accueillir le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, en l'absence de Guy Bondouy, pris par d'autres engagements.

Nous devons continuer à préparer l'avenir, nous avons encore du travail dans de nombreux domaines, tout n'est pas parfait et nous restons très attentifs à vos suggestions et aux idées que vous pourriez nous soumettre.

L'échange permanent et le dialogue permettent d'avancer avec toujours le même objectif servir au mieux les administrés dans l'intérêt général.

De beaux et importants projets nous attendent pour l'année à venir et les suivantes : la construction d'un espace associatif (maison des associations), la liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary (ancienne 113).

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal, des élus municipaux pour leur implication, les acteurs économiques et associatifs et les Saint Martinoises et Saint Martinois pour leur confiance.

Au nom de l'équipe municipale et mon nom personnel, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Le meilleur moyen de prédire l'avenir, c'est de le créer.

Françoise Rouquet
Adjointe au Maire

COMMÉMORATION

C'est une émouvante cérémonie qui a eu lieu ce 11 Novembre. Mathis, Camilla, Clément et Elodie, élèves du CMI-CM2 ont lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées et des anciens combattants.

Leurs camarades des autres classes ont déposé bougies et drapeaux du souvenir Français. Monsieur le Maire et les élus ont déposé la gerbe de fleurs en hommage aux morts pour la France. Le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie du souvenir.





VIE COMMUNALE

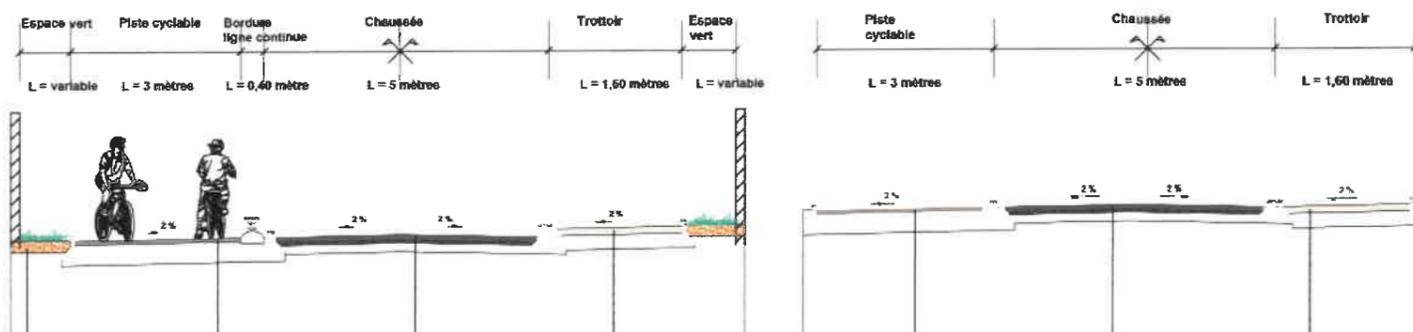
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LIEU-DIT « LA BRETONNE »

Le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN) a octroyé une subvention d'un montant de 7 860,00 €uros à la commune pour la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public au lieu-dit : « la bretonne ». Le montant du projet s'élève à la somme de 13 100,00 €uros. Les travaux ont été commandés et devraient être réalisés dans les semaines à venir.

LIAISON DOUCE ET VOIE PARTAGÉE DE SAINT MARTIN LALANDE À CASTELNAUDARY

Coupe type section courante

Coupe au droit d'une entrée



Le projet d'aménagement de l'ancienne I13 dénommé « Liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary » a été arrêté par les élus et devrait être présenté prochainement, aux riverains, lors d'une réunion publique.

Ce projet dont le coût estimatif s'élève à la somme de 1 733 750,00 €uros Hors Taxes se réalisera en trois tranches sensiblement équivalentes. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 Octobre 2021, a sollicité l'ensemble des partenaires que sont l'État, la Région et le Département pour une première tranche de travaux s'élevant à la somme de 605.250,00 €uros Hors Taxes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population aura lieu, sur notre commune, du 20 Janvier au 19 Février 2022.

Qu'est ce que le recensement de la population ?

C'est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la commune. Les résultats sont utilisés pour calculer, notamment la participation de l'Etat au budget de la commune.

Les données recueillies servent également à comprendre l'évolution démographique et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite,...)

Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi. C'est un devoir civique, simple et utile à tous.

Vous pourrez vous faire recenser par internet à partir du 20 Janvier 2022 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, vos codes confidentiels vous seront communiqués en temps utiles ou vous seront remis par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles et sont remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Deux agents recenseurs ont été recrutés pour notre commune.

Il s'agit de Martine Guilhemat et Jeannette Nouvion (Photos ci-dessous).



Ils sont tenus au secret professionnel et sont munis d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit et surtout ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.
Nous vous remercions pour votre participation et pour l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.

La **GAZETTE SAINT-MARTINOISE** est un bulletin d'informations municipales Publication trimestrielle - Tirage 550 exemplaires
SARL Le Petit d'Oc
11400 Castelnaudary - 04 68 23 22 20

VIE SCOLAIRE



Un premier trimestre de classe bien rempli pour les écoliers : des projets, des rencontres, des surprises dans de nombreux domaines.

Les CP-CE1 vous parlent de la piscine

Depuis la deuxième semaine de la rentrée nous allons à la piscine. Nous aimons (presque) tous y aller. Nous apprenons à nager, à sauter, à plonger, à faire l'étoile pendant 5 semaines. Nous faisons aussi du toboggan pour entrer dans l'eau, nous descendons le long de la perche pour aller au fond du bassin ramasser des objets lestés. Dès fois nous avons un peu peur, mais le plus souvent nous sommes fiers ! Les maîtresses, Sandrine et Caroline, pour nous expliquer comment faire pour flotter ou plonger au fond de l'eau, nous lisent un livre « Pensatout et Tétenlair ». Nous avons compris que pour flotter il faut mettre la tête dans l'eau jusqu'aux oreilles, regarder au fond et se laisser porter par l'eau. Nous adorons cet album !

Les plus grands ont décidé de vous parler de leur intervenant musique, Albert Todo, avec qui, ils apprennent tout ce qu'il faut savoir sur le jazz ! Du big band à Nina Simone, en passant par les Blues Brothers et Claude Nougaro, ils seront fin prêts en juin prochain pour vous présenter un spectacle chanté et joué, accompagné par l'orchestre de jazz de l'école de musique intercommunale.

Ils ont également tenu à parler de sciences : avec maîtresse Laura, ils ont mené des expériences sur le « blob ». Cet organisme unicellulaire a vécu de belles aventures dans la classe en même temps qu'un copain à lui vivait les mêmes expériences dans l'espace, sous les doigts experts de Thomas Pesquet.

Ils ont aussi pris soin de leur petit bout de Terre avec les animatrices du Smictom : elles sont venues passer une journée entière dans l'école pour leur apprendre à bien trier et même à recycler les déchets en petits objets insolites : vide-poche en bouchon plastique, dessous de plat vieux journaux ou encore mangeoire à oiseaux avec une bouteille d'eau minérale.



Une sortie offerte par les autocars Ruban Bleu a permis aux grands de l'école d'apprendre plein de choses sur la sécurité routière et la circulation en bus : gestes de sécurité, évacuation en bon ordre en cas de problème, respect et civisme dans le bus étaient au programme de l'après-midi.



Comme l'an dernier, toutes les classes ont mis la main à la pâte pour préparer un repas complet aux bénéficiaires des maraudes de l'Association Solidaires en Lauragais : soupe de légumes, tartes aux pommes, gâteaux à la betterave étaient au menu de cet automne.

A l'approche de Noël, un menu de saison sera à nouveau livré à l'ASL et les élèves vont collecter les petits cadeaux pour les boîtes cadeaux de Noël Solidarité.



VISITE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE

Le vendredi 3 Décembre, à l'invitation de Guy Bondouy, Simon Chassard, Secrétaire Général de la Préfecture audoise et sous-Préfet de Castelnaudary a rendu visite aux élus. Après une présentation de la commune, Guy Bondouy, a présenté les projets en cours sur la commune, notamment la démolition et la reconstruction de l'espace associatif qui a reçu le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR ainsi que l'aménagement de la liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary (ancienne I13), projet pour lequel les élus comptent sur le soutien de l'Etat, de la Région et du Département.

Le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique), porteur du déploiement de la fibre optique était présent pour évoquer la problématique pour desservir les habitations et les acteurs économiques installés dans le périmètre des Voies Navigables de France, en raison de la protection UNESCO.

Ensuite, trois visites étaient au programme :



- La société Smithers-Oasis, leader mondial pour la fabrication et la mise sur le marché de mousse florale, d'accessoires floraux et de produits de soins pour les fleurs. Monsieur Sylvain Baudart, gérant, a présenté la société au secrétaire général.
- L'entreprise BEJO production, semencier ou François-Xavier Ermel, Directeur d'exploitation a donné les explications sur la production de graines et semences en gros pour l'agriculture biologique et conventionnelle.

- Enfin, la visite s'est terminée au moulin du Vivier. Sylvie Maury, gérante, a présenté le projet de réhabilitation en cinq phases dont la première fut l'ouverture du magasin de farines et produits locaux. Après l'achat d'une meule de pierre qui écrase les céréales du Lauragais, la troisième phase est lancée avec la restauration du moulin bas en gîte d'étape pouvant accueillir 14 personnes. Monsieur Simon Chassard a assuré les élus de tout mettre en œuvre pour apporter des solutions aux problématiques posées ainsi que d'apporter son soutien aux projets communaux présentés.





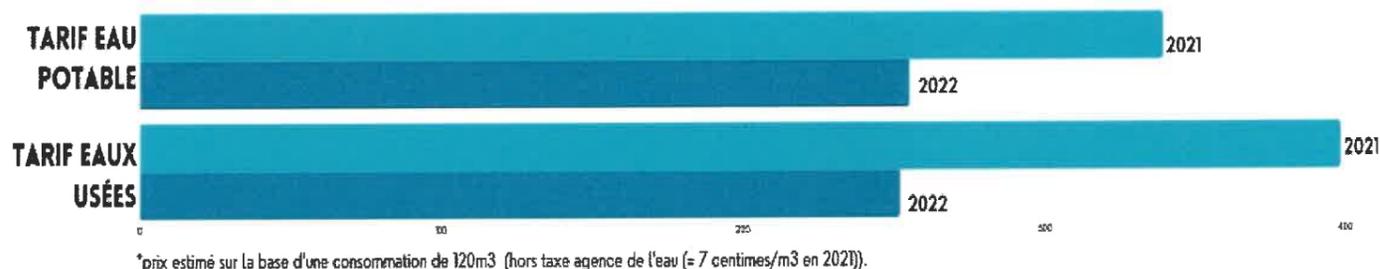
LE PRIX DE L'EAU BAISSÉ

Sur notre territoire, l'ensemble des maires a pris la décision de **transférer les compétences eau et assainissement** à la communauté de communes au 1er janvier 2018. Ce choix était motivé par la volonté d'assurer un **service de qualité**, de se donner les moyens de mener les **investissements nécessaires**, et de **négoier les tarifs**.

Ainsi avons-nous signé une convention avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour **2 millions d'euros de subvention d'investissements sur 5 ans** sur nos réseaux qui représentent plus de 1 000 km de canalisation et 41 stations d'épurations. **La CCCLA a mené** la négociation sur un nouveau contrat de délégation de service public pour ceux arrivant à terme en 2021 soit 15 000 abonnés et 75 % de la population de la CCCLA pour l'eau potable et 71% pour l'assainissement.

Le contrat a été attribué à SUEZ à compter du 1er janvier 2022. La mise en concurrence des candidats, nous a permis d'obtenir une **baisse des tarifs** pour tous quel que soit le volume de consommation.

AINSI POUR ST MARTIN LANDE, LES TARIFS 2022 SERONT EN BAISSÉ DE 31,3% PAR RAPPORT À 2021*



Pour une consommation de 120m³, **l'économie sera de 230,60 euros** sur l'eau potable et l'assainissement.

Très heureux de pouvoir ainsi faire baisser le prix de ce service si important, nous vous assurons de notre grande vigilance quant à la qualité du service rendu.

Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS
40, AVENUE DU 9 MAI 1945, 31491 CASTELNAUDARY
WWW.CCCLA.FR

MARCELLE RIVES A FÊTÉ SES 100 ANS

Marcelle Rives a fêté ses 100 ans à l'Ehpad du Centre hospitalier de Castelnaudary, en présence de Patrick Maugard, Maire de Castelnaudary mais également de Guy Bondouy, Maire de Saint Martin Lalande, commune dont l'époux Emile Rives fut maire de 1962 à 1977.

Marcelle Rives est née le 16 novembre 1921 dans une ferme du Lauragais. Elle épouse Emile Rives de Saint Martin Lalande à l'âge de 20 ans. Ils s'installeront sur l'exploitation familiale composée de terrains maraîchers et Marcelle Rives secondera son mari en étant aussi une excellente maîtresse de maison, cuisinière et couturière.

Guy Bondouy lui a remis la médaille de la commune et Patrick Maugard, un magnifique bouquet de fleurs.

